

Aujourd'hui, elle présente ressources Coaticook. Site en ligne depuis 1 an. Correspond avec la fin du crieur public dans sa forme actuelle, qui inclura dorénavant le calendrier de ressources Coaticook. Elle nous invite à visiter le site. Il s'agit d'un répertoire de tous les organismes et un calendrier des activités de chacun des organismes.

4 sections : répertoire, outil de recherche, calendrier et articles.

ressourcescoaticook.com

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Rencontre de Forêt Hereford : beaux projets en branlant, en demande de subvention, les projets seront réalisés en conséquence du résultat des demandes de subvention. Aussi, des discussions quant aux périodes de chasse à la carabine et à la poudre noire en lien avec la fermeture des sentiers. Les sentiers ne seront pas fermés pendant l'action de grâce. Enfin, Forêt Hereford a décidé d'aller en révision pour les évaluations municipales.

Inauguration de l'*Indian Stream* en juillet

Comité des loisirs : tout va bien. Ils ont demandé les permis d'alcool pour les événements à venir.

Plaisirs d'hiver le 9 février et tournoi de hockey bottine, essai de *fatbike*, glissade sur tube, souper spaghetti, randonnée en raquettes et bar à chocolat chaud.

23 février : tournoi de poches pour les pompiers de *Beecher Falls*.

L'AGA en mai : ils ont un besoin criant de bénévoles et ne seront pas en mesure de poursuivre leurs activités si personne ne s'implique suite à l'AGA.

Environnement (Nicole Bouchard)

Rien à signaler

Culture (Nicole Bouchard)

TCCC : 20^e anniversaire : concours de photo en lien avec la voie des pionniers sur *Instagram* et *Facebook*, pour rajeunir la clientèle. Anime ton personnage.

Les journées de la culture : le thème est sorti

Pour la bibliothèque, la programmation est faite, 7 activités en 2019

Église (Normand Roy)

L'arpentage a été fait. Nous attendons que les plans soient officiels à Québec pour pouvoir procéder à l'achat.

Monsieur Roy s'occupera du méchoui et du brunch Pascal

Développement local, régional et touristique (Normand Roy)

Rien à signaler

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Il a été suggéré de faire dégeler les ponceaux afin d'éviter le plus possible l'impact de la fonte des neiges sur le réseau routier.

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Comité famille : retour sur la fête de la famille de Noël.

Activité proposée: lire et faire lire. Un groupe, pendant 9 semaines. La personne vient lire des histoires aux enfants. Plus d'information à venir.

Sondage pour savoir ce que les jeunes de la MRC veulent.

11 février : comité des 3 villages

19 février : rencontre pour la politique familiale. La séance de consultation publique aura lieu en mars ou en avril.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Il a été suggéré que notre inspecteur de voirie se procure un dossard pour être visible lorsqu'il travaille aux abords des chemins.

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Régie des déchets : les élus présents au comité seront rémunérés par la municipalité plutôt que par la régie. Toutefois, le montant que la municipalité paie à la Régie en contrepartie sera diminué d'autant.

Loisirs (Caroline Lemire)

Caroline est nouvelle à East Hereford depuis 1 an et demi. Elle a toutefois des ancêtres enterrés ici. Elle est éducatrice spécialisée à Cookshire.

Elle a participé à sa première réunion du comité des loisirs pour y être présentée. Elle sera la nouvelle élue responsable des loisirs

CORRESPONDANCE

19-02-20 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- dépôt du rapport sur les vidanges de boues
- dépôt du rapport sur les écocentres occasionnels
- ristourne MMQ 2018
- Invitation centre de tri
- Invitation journée de la persévérance scolaire
- Suivi sur la mise en commun des services d'ingénieur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

19-02-21 Rapport financier au 31 janvier 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 janvier 2019;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	469 796,46	17 689,47
Déboursé de janvier	159 401.60	0
Revenus de janvier	15 604.58	0
Chèques en circulation	26 206.14	0
Solde à la Caisse	325 999,44	17 689,47
Solde réel	299 793.30	17 689,47

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-02-22 Présentation des comptes au 1^{er} février 2019

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1^{er} février 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées et en autorise le paiement et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elles, sous réserve des crédits disponibles. Le montant total des comptes à payer pour février est de 189 044.29\$ incluant les montants payés par délégation pour janvier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉCISIONS

19-02-23 approbation du résidu du fonds de développement de la MRC de Coaticook pour contribuer au projet récréé de Forêt Hereford

ATTENDU que le fonds de développement de la MRC de Coaticook a toujours dans un enveloppe un montant de 514\$ réservé à la municipalité d'East Hereford;

ATTENDU que la Municipalité désire que la contribution de 514\$ de la Municipalité d'East Hereford dans le cadre du projet *récréé* de Forêt Hereford soit prise à même l'enveloppe locale du Fonds de développement de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

1) de contribuer au financement du projet *récréé* de Forêt Hereford pour un montant de 514\$ et que ce montant soit pris dans l'enveloppe locale du Fonds de développement de la MRC de Coaticook

2) de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook pour l'informer de l'approbation du projet et l'autoriser à transférer le montant selon son échéancier et ses procédures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-02-24 Acquisition de l'église, du presbytère et des terrains connexes

ATTENDU que la promesse d'achat faite par la municipalité à la Paroisse des Saints-Apôtres a été acceptée par ces derniers en date du 13 décembre 2018

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) Que la municipalité d'East Hereford se porte acquéreur des bâtiments et des terrains appartenant à la Paroisse des Saints-Apôtres, à l'exception du cimetière, lequel sera séparé par suite d'un lotissement.
- 2) Que la municipalité mandate un notaire du bureau Cain Lamarre de Coaticook afin de préparer les contrats nécessaires et requis pour donner plein effet à la présente résolution
- 3) Que mesdames la Mairesse Marie-Ève Breton et la directrice générale Janik Branchaud soient et elles sont par les présentes autorisées à signer tous les documents nécessaires ou requis
- 4) Qu'une copie de la présente résolution soit acheminé au notaire instrumentant la transaction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Normand Roy s'est retiré du vote

19-02-25 Identification d'un représentant pour participer à l'assemblée générale annuelle d'Acti-Sports

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) Que la municipalité identifie Caroline Lemire, conseillère, comme représentante pour participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 21 février 2019
- 2) de transmettre une copie de la présente résolution à Acti-Sports MRC de Coaticook.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-02-26 Avis de motion

Monsieur Benoît Lavoie donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, une modification du règlement de zonage afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions sera présentée pour adoption.

19-02-27 Présentation et dépôt du projet de modification réglementaire 281-19 modifiant le règlement numéro 195-08 afin de définir et autoriser les campings temporaires sous certaines conditions

PRÉSENTATION est faite par Janik Branchaud, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité d'East Hereford, d'un projet de modification réglementaire modifiant le règlement de zonage 195-08 afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions. Madame Branchaud mentionne l'objet de la modification et sa portée. Ce règlement sera adopté par le conseil de la municipalité lors d'une prochaine session de ce conseil.

LA MODIFICATION EST DÉPOSÉE par le conseiller Benoit Lavoie et une copie du projet de cette modification de règlement est remise aux membres du conseil. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents, et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-02-28 formation des nouveaux élus – comportement éthique

ATTENDU que les conseillers municipaux ont l'obligation de recevoir une formation sur les comportements éthiques;

ATTENDU que des nouveaux conseillers ont été élus dans la dernière année et que ceux-ci n'ont pas reçu la formation;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) Que la secrétaire-trésorière procède à l'inscription des nouveaux élus et informe ces derniers de la date et du lieu de ladite formation;
- 2) d'engager le crédit de 1200.00\$ pour ces inscriptions, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement des inscriptions par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-02-29 Journée de la Persévérance Scolaire – 11 Au 15 Février 2019

ATTENDU que les décideurs et les élus de l'Estrie placent depuis 2006, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

ATTENDU que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

ATTENDU que les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer depuis le début des travaux régionaux en 2006, mais qu'encore 20 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (25.4 % pour les garçons et 14.4 % pour les filles) ;

ATTENDU que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000\$ durant toute la durée de sa vie active ;
- vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- a deux fois plus de chances de recourir au chômage ;

ATTENDU que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique ;

ATTENDU que le travail du Projet PRÉE et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser des millions de dollars annuellement en coûts sociaux ;

ATTENDU qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

ATTENDU que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

ATTENDU que le Projet PRÉE organise, du 11 au 15 février 2019, la 10^e édition des **Journées de la persévérance scolaire en Estrie sous le thème : « Vos gestes, un + pour leur réussite »**, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention du décrochage scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés de l'Estrie ;

ATTENDU que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

ATTENDU que malgré que le travail amorcé porte fruit, il n'en demeure pas moins que certains jeunes élèves du secondaire de la MRC de Coaticook décrochent avant d'avoir obtenu un premier diplôme ;

ATTENDU qu'il importe de demeurer vigilant et de continuer à œuvrer ensemble à la persévérance scolaire des jeunes, d'autant plus qu'il s'agit là d'un enjeu étroitement lié au développement socioéconomique de chacune des communautés de la région ;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie

APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) de proclamer que les 11, 12, 13, 14 et 15 février 2019 comme étant les **Journées de la persévérance scolaire** sur le territoire de la MRC de Coaticook ;
- 2) d'appuyer le projet Partenaires pour la réussite éducative et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;
- 3) de hisser fièrement le drapeau reçu à cet effet ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

19-02-30 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Benoît Lavoie

IL EST RÉSOLU
que la séance ordinaire soit levée à 21h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
